

## COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée

à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989

N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton

Agreeée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social : Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vendredi 13 juin à 19h, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

### Représentation des clubs

- **47 clubs représentés (sur 81)**
- **107 représentants (sur 172) : le quorum au  $\frac{1}{2}$  = 43 est atteint**
- **116 voix (sur 178) : le quorum au  $\frac{1}{2}$  = 44,5 est atteint**

**Pour rappel le quorum pour les votes ordinaires est du  $\frac{1}{2}$  des représentants et des voix, le quorum pour la modification des statuts est de  $\frac{1}{2}$  des représentants et des voix.**

### Présence des membres du Conseil d'Administration

Sont présents : Serge Ackermann, Frédéric Bougnaseng, Florent Chatelain, Lydie Monfort, Louis Morin, Arnaud Rémy et Cathy Vannier.

Sont absents excusés : Aline Hervé, Marie Menant, et Loïc Rivière.

Aline HERVE étant absente, Arnaud REMY préside en sa qualité de vice-président de l'association, et nomme Louis MORIN en sa qualité de secrétaire de l'association comme secrétaire de séance pour cette Assemblée générale ordinaire ainsi que pour l'Assemblée générale élective qui doit suivre.

Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés.

Mot d'accueil du secrétaire de séance – Modalités spécifiques à cette Assemblée Générale et à l'Assemblée Elective à suivre dans la continuité.

Le secrétaire ouvre la séance à 19h10

Ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 août 2024
- 2) Rapport moral du vice-président
- 3) Intervenants extérieurs
- 4) Rapport financier du Trésorier
- 5) Rapports des commissions
- 6) Remise des trophées des ICs
- 7) Remise des distinctions
- 8) Questions diverses

## **1) Lecture et adoption du procès-verbal de l'AG du 30 août 2024**

Louis MORIN rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2024 a été mis à disposition sur le site internet du Comité et que les participants en ont été avertis et sont supposés en avoir pris connaissance.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2024 ne suscite aucune remarque ni question.

### ***Vote n° 1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 août 2024***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité*

## **2) Rapport Moral du vice-président**

Le vice-président, Arnaud REMY, présente son rapport moral de la saison 2024-2025 (cf. fichier joint)

### ***Vote n° 2 : approbation du rapport moral du vice-président***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le rapport moral est adopté à l'unanimité*

## **3) Intervenants extérieurs**

### **► Christophe MILLET - Président de la Ligue de Bretagne de Badminton.**

Il rappelle que tenir un club, un comité, une ligue ou une fédération n'est pas un long fleuve tranquille. C'est de plus en plus compliqué, les gens sont de plus en plus exigeants et il y a de moins en moins de bénévoles. Il concède ne pas avoir toujours été fairplay envers le Comité 35, lui et le Directeur de la Ligue ont parfois été durs, et souvent à juste titre. Il reconnaît que ces derniers temps, le Comité a su évoluer, il félicite le bureau restant qui a su réfléchir à l'évolution à mener pour redresser la barre. Il rappelle qu'un Comité doit avoir un Président et que contrairement à ce qui peut se dire, la Ligue ne peut pas prendre un Comité sous tutelle. Il invite l'assemblée à ne pas se tromper dans ses choix ce soir.

Il adresse ses félicitations à l'assemblée pour le badminton dans le 35 : un nombre record de licenciés, des compétitions dignes d'éloges. Il félicite le FIB et ses dirigeants pour sa montée en Top 12 et le recrutement de Thom Gicquel.

Il félicite également Jean-Philippe Végé pour avoir à nouveau ramené l'IFB en Bretagne en octobre, il cite aussi le futur France Vétéran à Quimperlé.

Il déclare ensuite que le rôle de la Ligue n'est pas seulement de dire bravo aux comités ou de leur adresser des remontrances. Pour lui, c'est une chance en Bretagne de n'avoir que 4 comités : le 22 où c'est difficile, le 29 où c'est un peu mieux, le 35 pour lequel la Ligue a cru voir tout s'arrêter et le 56 où tout est nébuleux. Il plaint les Ligues avec 10 ou 12 comités, il trouve qu'avec 4 comités, c'est déjà assez compliqué. En fait, il rappelle que la Ligue est là avant tout pour tous ses licenciés et tous ses clubs, il ne faut pas hésiter à contacter la Ligue en cas de besoin, ses salariés sont toujours là à l'écoute, que ce soit par exemple pour monter un dossier ANS ou intervenir auprès d'une mairie pour des questions de tracés.

Il remonte les propos alarmants émanant des autres Ligues concernant la baisse à prévoir du nombre de licenciés après le record post-olympique. Il conseille aux clubs de le prévoir dans leurs budgets au cas où mais il déclare être cependant très confiant dans le maintien des chiffres car il sait qu'en Bretagne, nous savons nous mobiliser.

Il remercie l'Assemblée pour son écoute.

► **Colin KEROUANTON** - Rennes Etudiants Club Badminton

Colin se présente, il est joueur de parabadminton et est soutenu par le comité, à raison de deux entraînements par semaine, ce qui lui permet de préparer le championnat d'Europe en septembre. Il remercie le comité pour son soutien qui a été franc et direct.

Il retrace son parcours : il commence le parabadminton en 2013 mais il jouait déjà au badminton, il est vice-champion d'Europe et médaillé de bronze aux mondiaux en 2015. C'est au Club de Grenoble que tout commence, ce club avait un créneau parabadminton et organisait un tournoi mêlant les catégories non parabad et parabad. Les joueurs fauteuils du club avaient besoin de confrontation, c'est ainsi qu'il a pu tester avec d'autres joueurs le badminton fauteuil. Il a ainsi pu se confronter au handicap et prendre conscience des contraintes de la vie en fauteuil alors qu'il ne se sentait pas concerné à l'époque par le handicap. Ce fut une véritable prise de conscience.

Il témoigne que le développement du parabadminton ne concerne pas que la pratique sportive mais a une vraie portée sociale. Pour les personnes en situation de handicap, cela aide à reconnaître et mieux accepter son propre handicap. Ça a d'ailleurs été son cas. Il a interrompu son parcours de joueur de haut-niveau en 2015 mais reprend aujourd'hui une démarche de joueur de haut niveau. Il est Champion de France 2024 et Vice-champion de France 2025. Il s'aperçoit qu'en fait, il a eu du mal à accepter son handicap pendant toutes ces années, alors que son handicap date de 1999 après un cancer. Il est maintenant à l'écoute de son corps, ainsi que dans le dialogue avec les entraîneurs et les autres joueurs car il s'agit aujourd'hui d'optimiser ses performances. Il se rend compte aujourd'hui progressivement qu'il y avait certaines choses qu'il n'avait pas acceptées.

Pour lui, le développement du parabadminton n'est pas que performance sportive mais a une portée sociale qui est très importante. Il aide également à lutter contre l'isolement.

#### **4) Rapport financier du trésorier : Serge ACKERMANN (Cf. document joint Bilan et Compte de résultats 2024-2025)**

Pour plus de clarté, Serge Ackermann présente l'ensemble des rapports qui sont projetés. Les votes correspondants seront effectués en 2 blocs à la suite.

Pour le rapport détaillé, cf. fichier joint.

##### **► Bilan financier 2024-2025 (saison du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril)**

Serge Ackermann présente et commente les tableaux suivants :

- Bilan financier – Actif & Passif
- Compte de résultats 2024-2025– Produits & Charges
- Budget analytique - Réalisé

##### ***Vote n° 3 : approbation du bilan financier 2024-2025***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le bilan financier 2024-2026 est approuvé à l'unanimité*

Louis Morin annonce que les votes correspondants à la suite du rapport financier seront effectués en bloc à la fin de l'intervention du trésorier.

##### **► Les licences et affiliations en Ille-et-Vilaine en 2025-2026**

- **Tarifs des Affiliations pour les clubs**

Il n'y a pas d'évolution par rapport à 2024-2025 :

- FFBaD = 70 €
- Ligue de Bretagne de Badminton = 69 €
- Comité 35 de Badminton = 50 €

- **Tarif des licences estivales 2025 pour l'Ille-et-Vilaine**

Licences valables du 1 mai au 31 août 2025. Les tarifs restent inchangés.

Part fédérale + part ligue + part comité :

Adultes : 25 €

Jeunes : 20 €

Minibad : 10 €

- **Tarif des licences 2025-2026 pour l'Ille-et-Vilaine**

Les timbres FFBad et Ligue Bzh n'augmentent pas

En raison du recrutement d'un nouvel agent de développement qui doit permettre de remplir la plupart des missions attendues, le bureau du Comité 35 propose le vote d'une augmentation de son timbre.

Serge Ackermann rappelle que, pour mémoire, le timbre Comité n'a pas augmenté depuis la saison 2014-2015 (+1€). Il propose une augmentation de 1,35€/1,36€ sur les catégories Adultes et Jeunes, suffisante en principe pour financer le projet, avec l'idée d'arrondir les montants.

Décomposition de la licence :

Licence	Part FFBad	Part Ligue Bzh	Part Comité 35	Total
<b>Adultes</b>	<b>31,57</b>	<b>+ 17,25</b>	<b>+ 6,83 + 1,35€</b>	<b>= 57 €</b>
<b>Jeunes</b>	<b>25,97</b>	<b>+ 15,96</b>	<b>+ 6,71 + 1,36€</b>	<b>= 50 €</b>
<b>- 9 ans</b>	<b>13,73</b>	<b>+ 8,13</b>	<b>+ 3,36 + 0,68€</b>	<b>= 25,90 €</b>

- **Evolution du nombre de licenciés par catégories**

Serge Ackermann présente différents tableaux de suivi de l'évolution du nombre de licenciés par catégories en l'Ille-et-Vilaine. On note une belle évolution pour la deuxième année consécutive avec un record de 9470 licenciés à la date d'arrêt des comptes. L'Ille-et-Vilaine reste le premier département de France en nombre de licenciés.

En revanche, ce sont les catégories séniors et vétérans qui tirent le plus vers le haut. La catégorie jeunes augmente moins en proportion mais se rapproche du record de 2012-2013.

## ► **Budget réalisé en 2024-2025 et Budget prévisionnel pour 2025-2026**

Serge Ackermann présente son budget prévisionnel en comparaison avec le budget réalisé sur le dernier exercice.

## ► **Vérificateur aux comptes**

Serge Ackermann présente le CR du Vérificateur aux comptes Marina Moussinet pour l'exercice 2024-2025.

Il propose la candidature de Marina Moussinet (qui se représente donc) pour l'exercice 2025-2026. Louis Morin invite d'autres candidats à se présenter mais aucune autre candidature n'est notée. Il n'y a donc qu'une seule candidature.

► **Tarifs pour les prestations 2025-2026 du Comité**

Serge Ackermann présente le tableau des prestations du Comité avec les tarifs correspondants. Il précise qu'il n'y a aucune évolution par rapport à l'exercice précédent.

***Vote n° 4 a : Tarifs des affiliations et licences 2025-2026***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le tarif des affiliations et licences est approuvé à l'unanimité*

***Vote n° 4 b : Budget prévisionnel 2025-2026***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le Budget prévisionnel 2024-2025 est approuvé à l'unanimité*

***Vote n° 4 c : Nomination d'un vérificateur aux comptes pour 2025-2026***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Mme Marina Moussinet est approuvée à l'unanimité comme Vérificateur aux comptes pour l'exercice 2024-2025*

***Vote n° 4 d : Tarif des prestations du Comité pour 2025-2026***

*Pour : 116*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Le Tarif des prestations du Comité 2024-2025 est approuvé à l'unanimité*

## **5) Rapport des commissions**

Les rapports détaillés sont disponibles dans le fichier joint.

### **- Commission Bad pour tous/ Evènementiel (Lydie MONFORT)**

#### **- Conciliation (Cathy VANNIER)**

Aucun litige n'a été déclaré cette saison et donc aucune conciliation n'a été menée.

#### **- Emploi (Serge ACKERMANN)**

Serge Ackermann précise les points suivants :

- Recrutement imminent de Pierre Chagnot  
La formation FF2 planifiée pour lui en juillet.
- Passage de Julien Letort à 50%  
Cette saison, Julien a suivi la formation fédérale « Coach badminton Santé Bien-Être ».

#### **- Commission Interclubs et compétitions**

##### **► Interclubs Mixte (Olivier EVAIN)**

Olivier Evain précise qu'il agit en remplacement d'Olivier Frouin qui a démissionné du CA en début de saison, laissant vacant la charge notamment de l'IC Mixte. Les membres non-élus de la commission (Olivier Evain, Julien Aubin et Christophe Roulliaux) ont cependant su faire face.

Il souligne que la gestion de l'IC Mixte a été grandement facilitée par le passage sur Badnet qui a été adopté avec succès par les capitaines.

##### **► IC Féminin (Valérie LE RAY)**

##### **► IC Hommes (Serge ACKERMANN – Florent CHATELAIN)**

Serge Ackermann souligne qu'il a été décidé de lever les restrictions de participations simultanées aux différents ICs.

Il précise également que le classement dans les divisions ne se fera plus au nombre de matchs gagnés, mode par défaut en fait proposé par Badnet, mais plus logiquement sur le nombre différentiel de points, sets et matchs. Le règlement a été rectifié en ce sens.

##### **► IC Corpo (Louis MORIN)**

##### **► IC Vétérans (Florent CHATELAIN – Serge ACKERMANN)**

Serge Ackermann rappelle que, si le Championnat Jeune existe depuis longtemps, le Championnat d'Ille-et-Vilaine Séniors a eu lieu pour la première fois cette saison.

Il annonce que l'an prochain, ce sera le tour du Championnat Vétéran. La date est retenue au 21 et 22 mars 2026. Les détails seront bientôt communiqués et les clubs pourront candidater.

#### **- Commission jeunes (Arnaud REMY)**

## **6) Remise des trophées des ICs**

Les champions d'Ille-et-Vilaine des ICs cette saison sont :

- IC Mixte (Pré-reg) : FIB 6
- IC Féminin :
  - F1 : Les Plumes Guittonaises (35-USGBAD-1)
  - F2 : Le Verger Volant (35-LVV-1)
  - F3 : US Saint-Gilles - Les Accrobads (35-USSGBAD-1)
- IC Hommes : Parthenay de Bretagne : P2B35-1
- IC Vétérans Mixte : Faux Vieux de Vern-sur-Seiche

La remise des trophées aux Champions d'Ille-et-Vilaine dans les différentes catégories est malheureusement ajournée car le fournisseur des trophées n'a pas su livrer à temps les gravures.

Les trophées seront mis à disposition des capitaines qui seront avertis lorsqu'ils seront prêts.

## **7) Remise des distinctions par Christophe Millet (Président de la Ligue de Bretagne)**

Sous les applaudissements, Christophe Millet remet le Mérite fédéral de Bronze à :

- Serge BODIN (FIB)
- Didier JEUNOT (La Bouëxière)

Il retrace à cette occasion le généreux parcours des 2 personnes distinguées.

## **8) Questions diverses**

- IFB

Louis Morin rappelle que Internationaux de France de Badminton (IFB) auront à nouveau lieu à Cesson-Sévigné du 21 au 26 octobre 2025.

Il annonce à la demande de Jean-Philippe Végée que la billetterie est d'ores-et-déjà ouverte.

**Louis MORIN met fin à la séance à 20h36.**

Le vice-président

M. Arnaud REMY

COMITE DEPARTEMENTAL 35 BADMINTON



Maison des Sports

13 Bis avenue de Cucillé

35065 RENNES CEDEX

Tel : 02 99 54 67 60

cdb35badminton@wanadoo.fr

Le secrétaire

M. Louis MORIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis MORIN'.